



TARIFS MODULES* Accueils de loisirs périscolaires **Communauté de communes de l'Outre Forêt** Année scolaire 2025-2026

UNE MAJORATION DE 20 % EST APPLIQUEE SUR L'ENSEMBLE DES TARIFS POUR LES ENFANTS N'HABITANT PAS LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DE L'OUTRE-FORET.

*En fonction du quotient familial

LE TARIF PLAFOND EST APPLIQUE POUR LES FAMILLES NON ALLOCATAIRES CAF OU MSA**

QF Plancher: 200
 QF Plafond: 2700

Modulation des tarifs entre les quotients familiaux allant de 200 à 2700

QF Plafond: 2700		ENFANTS HABITANT LA COMCOM DE L'OUTRE-FORET								HORS COMCOM	
Bases mensuelles / tarif annuel	4J / SEM		3J / SEM		2 J / SEM		1 J / SEM		Selon formule		
	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi	
Matins (1/2 heure)	30,10 €	51,20 €	22,60 €	38,40 €	16,60 €	28,20 €	8,70 €	14,70 €	+ 20 % sur la formule choisie.		
Midi seul	132,20 €	224,70 €	99,20 €	168,50 €	72,70 €	123,60 €	38,00 €	64,60 €			
Soir seul	65,40 €	111,20 €	49,10 €	83,40 €	36,00 €	61,20 €	18,80 €	32,00 €			
Midi + Soir	187,70 €	319,10 €	140,80 €	239,30 €	103,20 €	175,50 €	54,00 €	91,70 €			
Midi + Soir + Mercredis (journée)	239,90 €	407,80 €									
Mercredis récréatifs	Mini				Maxi				Mini	Maxi	
Mercredis mensuels journée (8h-18h)	54,90 €				93,30 €				65,90 €	112,00 €	
Accueil ponctuel	Mini				Maxi				Mini	Maxi	
Mercredi 1/2 journée avec repas	14,50 €				24,70 €				17,40 €	29,60 €	
Mecredi 1/2 journée sans repas	9,50 €				16,20 €				11,40 €	19,40 €	
Mercredi journée avec repas (à l'unité)	19,00 €				32,30 €				22,80 €	38,80 €	
Matin seul (à l'unité)	3,20 €				5,40 €				3,80 €	6,50 €	
Midi seul (à l'unité)	12,40 €				21,10 €				14,90 €	25,30 €	
Soir seul (à l'unité)	6,30 €				10,70 €				7,60 €	12,80 €	
Midi + soir (à l'unité)	17,90 €				30,40 €				21,50 €	36,50 €	
Vacances scolaires	Mini				Maxi				Mini	Maxi	
Semaine de 4 jours (si jour férié)	59,50 €				101,20 €				71,40 €	121,40 €	
Semaine de 5 jours	74,40 €				126,50 €				89,30 €	151,80 €	

Une réduction s'applique pour les fratries:

- 5 % à partir du 2ème enfant
- 10% à partir du 3ème enfant
- 15% à partir du 4ème enfant

Les tarifs affichés sont des tarifs subventionnés par la Communauté de Commune et par la CAF

** Justificatif exigé

Sous réserve de validation par le Conseil Communautaire.

date :

Visa de la collectivité

